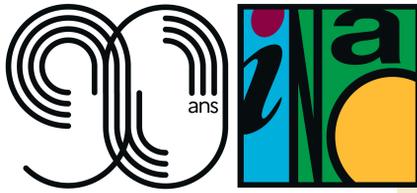




RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITÉ

LES SIGNES OFFICIELS D'IDENTIFICATION DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE

Envie de découvrir tous les produits sous signe d'identification de la qualité et de l'origine ?

SCANNEZ CE QR CODE



L'APPELLATION D'ORIGINE PROTÉGÉE (AOP)

désigne un produit agricole ou agro-alimentaire, dont toutes les étapes de production sont réalisées dans une même aire géographique et selon un savoir-faire reconnu, qui donnent ses caractéristiques au produit.



L'INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE (IGP)

identifie un produit agricole ou agro-alimentaire dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques sont liées à son territoire géographique. Au moins une des étapes de fabrication a lieu dans ce territoire.



LA SPÉCIALITÉ TRADITIONNELLE GARANTIE (STG)

correspond à un produit dont les qualités spécifiques sont liées à une composition, des méthodes de fabrication ou de transformation fondées sur une tradition, et non pas à une origine géographique.



LE LABEL ROUGE (LR)

est un signe national de qualité qui désigne des produits agricoles, agro-alimentaires ou des produits agricoles non alimentaires qui, par leurs conditions de production ou de fabrication, ont un niveau de qualité supérieur comparé à des produits dits « standards ».



L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE (AB)

est un mode de production qui allie des pratiques respectueuses de l'environnement, le respect de la biodiversité, la préservation des ressources naturelles et l'assurance d'un niveau élevé de bien-être animal.



il y a des signes qui ne trompent pas.



Signes officiels de confiance